

LIMAY

MAGAZINE

#279 - JUILLET / AOÛT 2020

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LIMAY

WWW.VILLE-LIMAY.FR



Élections municipales

ÉVÉNEMENT
Conseil municipal
d'installation

LIMAY BOUGE
Tour de France

AGENDA
Passons l'été
ensemble



ÉDITORIAL

« MERCI POUR VOTRE CONFIANCE RENOUVELÉE »



PROCHAIN...

Conseil municipal

10 septembre 20 h 30 - Salle du Conseil

L Chères Limayennes, chers Limayens, le 28 juin dernier, vous avez choisi de placer la liste que j'ai conduite en tête des résultats du scrutin municipal avec 44,26 % des suffrages.

Ce vote exprime la confiance renouvelée par les Limayennes et les Limayens et bien sûr la reconnaissance du travail accompli durant le dernier mandat. Je remercie tous les élus sortants pour leur investissement au service de notre belle ville. Je salue également les nouveaux élus et rend hommage à leur volonté de s'engager à mes côtés pour répondre à vos attentes et à vos besoins.

Cette nouvelle majorité élue est représentative de la population Limayenne et j'en suis très fier. Ce sont des femmes et des hommes d'origines diverses, de tous âges et de tous les quartiers.

C'est une équipe qui s'est impliquée pour vous et avec vous dans la construction d'un projet pour notre ville et qui le portera. Le dossier de ce magazine est consacré aux grandes lignes de ce programme. Ce projet municipal 2020/2026 est le résultat de nos rencontres avec vous et est le fruit de ce travail collectif.

Cet exercice démocratique et citoyen, nous souhaitons l'amplifier et nous allons le faire à travers la mise en place de comités de quartiers et de budgets participatifs. Nous allons continuer à débattre, échanger, questionner sur des thématiques bien précises qui détermineront l'avenir de notre ville.

Alors un grand merci pour votre confiance renouvelée, un grand merci pour votre implication et votre attachement à notre ville. C'est ensemble que nous ferons de Limay, une ville moderne, accueillante et attractive.

Éric Roulot,
Votre maire



Élections municipales

ÉVÉNEMENT
Conseil municipal
d'installation

LIMAY BOUGE
Tour de France

AGENDA
Passions Tout
ensemble

#279

LIMAY MAGAZINE

Juillet / Août 2020

Bulletin municipal officiel
bimestriel de la ville de Limay
5 avenue du Président Wilson
78520 Limay
☎ 01 34 97 27 27
✉ accueil@ville-limay.fr

Directeur de la publication
Éric Roulot

Directrice de la Communication
Claire Saint Martin

Rédaction
Claire Saint Martin,
Marine Bacchetta

Photos
Marine Bacchetta,
Hyvens Balonga,
Florian Benito

Maquettage
Florian Benito

Impression
Société Messages (Toulouse)
720802313000026
☎ 05 61 41 26 14

Tirages
8000 exemplaires

Régie publicitaire
HSP
☎ 01 55 69 31 00



www.ville-limay.fr
Retrouvez les informations
et les actualités de votre ville
sur notre site et sur les réseaux.



Sommaire



16 DOSSIER

Élections municipales

Présentation des nouveaux Conseillers municipaux de la ville, des grands axes de la majorité et du rôle que tiennent le Maire et le Conseil municipal.



4 ÉVÉNEMENT

Conseil municipal d'installation

Retour sur le Conseil municipal d'installation mis en place le 03 juillet dernier et zoom sur deux anciens élus.



6 LIMAY BOUGE

Ouverture de l'Ilot Lanterne

Le bateau restaurant crêperie L'Ilot Lanterne a ouvert ses portes le 29 juin dernier. Présentation des lieux avec Anne et Pierre Guéneau, les heureux propriétaires.

3 **Éditorial**

4-5 **Événement** Conseil municipal d'installation

6 **Limay Bouge** Module prise de rendez-vous en ligne CNI et passeport

7 **Limay Bouge** Prime à l'achat de vélos électriques (GPS&O) - Ouverture l'Ilot Lanterne

8 **Limay Bouge** Forum des associations - Prise de rendez-vous déchèterie

10-11 **Retour en images** Spécial COVID19

12-13 **Agenda** Planning été 2020, Forum des associations

15 **Tribunes politiques**

16-21 **Dossier** Élections municipales 2020

22 **État-civil**

23 **À votre service** Plan canicule

CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION ÉLECTIONS DU MAIRE & DE SES NOUVEAUX ADJOINTS



Comme le veut la tradition, c'est dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville que s'est tenu le Conseil municipal d'installation. Après la lecture des textes de rigueur par Mme Mackowiak, doyenne de l'assemblée, les nouveaux élus ont procédé à la réélection du Maire de la ville ainsi que de ses adjoints.

M. Éric Roulot, entame donc son second mandat, entouré de 9 adjoints : Djamel Nedjar (1^{er} adjoint), Ghyslaine Mackowiak, Denis Bouré, Elisabeth Gomez, Alain Florin, Rhyslène El Manani, Mohamed Dadda, Rachida Elhajoui et Yaya Ba.

Fraîchement réélu Éric Roulot a souhaité, au cours de son 1^{er} discours du mandat, remercier en premier lieu ses électeurs. Il a ensuite évoqué les axes majeurs de son programme pour les 6 années à venir :

- La jeunesse ;
- L'éducation ;
- La défense des services publics et la récupération des compétences de proximité aujourd'hui aux mains de l'intercommunalité ;
- La préservation de l'environnement.

Entouré de sa nouvelle équipe, en partie renouvelée et rajeunie, le Maire a affirmé en guise de conclusion son ambition de servir l'intérêt de tous les Limayens.



UN CONSEIL MUNICIPAL RAJEUNI

Le déroulé du Conseil municipal d'installation est régi par un protocole strict. À Limay, la coutume veut que les 3 plus jeunes élus assument les rôles de secrétaire de séance et d'assesseurs.

Le 3 juillet dernier, Rojin Cetinkaya (au milieu) et Alexis Olivier (à droite) étaient donc assesseurs, tandis que Sofia Nazef (à gauche) du haut de ses 22 ans, endossait le rôle de secrétaire de séance.

ZOOM ANCIENS ÉLUS

Quelques anciens élus ont souhaité ne pas briguer un nouveau mandat et ont ainsi contribué au large renouvellement de l'équipe municipale établie le 3 juillet dernier.

Ces derniers, loin de se désintéresser pour autant de la vie politique locale, restent proches de leurs successeurs. Deux d'entre eux, au moment de quitter leur mandature, nous ont confié un message en forme de bilan sur leur expérience d'élu et d'encouragement à la nouvelle équipe, notamment aux plus jeunes.

Dominique Bouré



“ La volonté de construire un projet politique avec et pour les habitants m'a toujours animée pendant ces 19 années en tant qu'élue locale. Ces années passées à défendre le service public pour les Limayennes et les Limayens resteront une expérience très enrichissante dont je garderai un excellent souvenir.

Aussi, je pars sereine et ravie car la nouvelle équipe, installée depuis vendredi, continuera à mettre en œuvre les valeurs pour lesquelles je me suis investie pendant trois mandats.

Julien Rouzière



“ Être élu est une formidable expérience qui apprend beaucoup sur soi, sur la population qui nous entoure, une expérience qui nous permet de grandir mutuellement. Un immense MERCI aux élus et aux services avec lesquels nous avons travaillé, bataillé, avancé, reculé

mais aussi réalisé certains projets, toujours dans l'intérêt des Limayens. Félicitations à la belle nouvelle équipe qui a un ancrage fort à Limay. Cette nouvelle équipe incarne un renouveau, une motivation, des valeurs qui j'en suis sûr lui permettra de surmonter les défis qui attendent notre ville.



RETRANSMISSION EN DIRECT

Interdit au public en raison du contexte sanitaire, l'événement a cependant été retransmis en direct sur la page Facebook de la ville et sur écran géant dans le parc de la Roseaie, derrière la mairie, afin de permettre à tous les Limayens de suivre la cérémonie.

Le public y était invité sous réserve du port du masque et du respect des distanciations sociales.





▲ Tombés amoureux des berges de Seine, le sourire et l'enthousiasme sont les deux moteurs de ce couple qui souhaite avant toute chose partager leur amour des lieux avec leurs hôtes.

OUVERTURE DE L'ILOT LANTERNE BIEN PLUS QU'UNE CRÊPERIE

Enfin ! Le bateau restaurant crêperie L'Ilot Lanterne a ouvert ses portes le 29 juin dernier. Anne et Pierre Guéneau, les heureux propriétaires des lieux ont dû surmonter bon nombre d'obstacles mais ont su maintenir le cap et leur enthousiasme reste entier.

Il faut dire que le résultat de leur travail est séduisant : leur magnifique vaporetto, entièrement rénové, accosté en bords de Seine, propose un service de crêperie aussi simple que bon.

Leur credo : offrir des produits de qualité, *fait maison* et locaux de préférence, avec le sourire évidemment, et laisser le charme du cadre agir. L'Ilot Lanterne est situé Quai aux Vins, à hauteur du nouveau port de plaisance : le lieu idéal pour un moment de détente en famille ou entre amis, avant ou après une balade sur les rives de la Seine.

L'établissement vient ainsi agréablement combler un manque en matière d'offre de restauration en bord de fleuve. Nous souhaitons « bon vent » à tout l'équipage de L'Ilot Lanterne !



▲ Anne et Pierre Guéneau se sont investis sans compter pour faire de cet ancien vaporetto vénitien un lieu chaleureux, calme et accueillant.

INFOS PRATIQUES

L'Ilot Lanterne

44 Quai aux Vins, 78520 Limay

Ouvert le midi du mardi au dimanche et le soir du mercredi au samedi.

Formule du midi à 11 € avec plat et dessert

Tél. 01 30 92 47 79

Site internet : <https://lilotlanterne.eatbu.com>



PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR LES CARTES D'IDENTITÉ ET

LES PASSEPORTS, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE !

Les services municipaux poursuivent leur modernisation et vous proposent, pour toutes les demandes de cartes d'identité et de passeports, de prendre rendez-vous sur le site internet de la ville.

Désormais, vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie ou de téléphoner, vous pouvez faire cette démarche depuis chez vous. Il est impératif de prendre un rendez-vous pour déposer votre demande de passeport ou de carte d'identité.

Depuis le lundi 3 février, vous pouvez prendre ce rendez-vous sur le site internet de la ville.

La démarche est simple :

1. rendez-vous sur la page www.ville-limay.fr/prise-de-rendez-vous/
2. cliquez sur « je souhaite déposer mon dossier » ;
3. choisissez le document et la quantité souhaités ;
4. cliquez sur le créneau de votre choix ;
5. saisissez vos informations personnelles ;
6. confirmez le rendez-vous.

LE TOUR DE FRANCE PASSE À LIMAY !



Reportée au mois de septembre en raison du COVID, la 107^e édition du Tour de France traversera notre commune le 20 septembre prochain.

Une fois le départ de cette dernière étape longue de 122,5 kilomètres donné à Mantes-la-Jolie, les cyclistes mettront le cap sur la capitale via Limay. Le parcours les conduira du Pont de Limay à Porcheville via l'avenue Jean-Baptiste Corot et la D146. **Attention : ce parcours sera totalement clos entre 14h15 et 16h15.**

À l'occasion du Tour de France, un arrêté municipal prévoit les restrictions de circulation et de stationnement suivantes, le dimanche 20 septembre prochain, de 11h à 17h.

*** Rues fermées à la circulation (y compris les riverains) :**

Rue du Vieux Pont (entre la Seine et la rue Nationale), Quai Albert 1^{er}, Chemin des Carreaux (entre la Seine et la RD146), Place de la Libération, Rue Nationale (entre l'entrée d'agglomération et le n°6 de la Rue Nationale), Avenue André Lecoq (au carrefour de la Rue Nationale et de l'Avenue André Lecoq), Rue de Paris (entre l'Avenue Corot et Rue du

Temple), le nouveau barreau (entre la RD146 et le chemin des Coutures) et le chemin rural de l'Île de Limay.

*** Rues fermées à la circulation (sauf riverains) :** Avenue André Lecoq (fermée au niveau du giratoire Rue du Docteur Vinaver) une déviation sera instaurée par la Rue du Docteur Vinaver, Rue E. Branly et Rue JL Duvivier, Rue des Carreaux (entre l'Avenue JB Corot et la Rue des Coutures), Boulevard Pasteur (fermé au niveau du giratoire RD145 /RD146) une déviation sera instaurée par la rue J. Jaurès et le Chemin des Coutures.

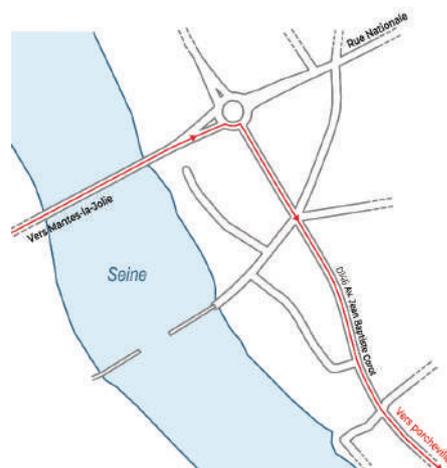
*** Stationnement interdit sur la totalité du parcours :** Place de la Libération, Avenue JB Corot, le Chemin de service Avenue JB Corot (dans les deux sens).

*** Circulation autorisée exceptionnellement à double sens pour les Riverains :** Rue des Fossés (entre l'avenue JB Corot et la rue des Coutures.

APPEL À BÉNÉVOLAT

Amateurs de cyclisme, fans de 2 roues et autres fondus de la petite reine, la ville recherche des bénévoles signaleurs pour assurer la sécurisation et la réussite de l'épreuve.

Si vous êtes intéressé, merci de joindre le Service Sport & Vie Associative par mail à l'adresse r.terzi@ville-limay.fr.



▲ Le parcours qui passera par le Pont de Limay en direction de Porcheville sera totalement clos entre 14h15 et 16h15

VÉLO ÉLECTRIQUE ET SI VOUS VOUS Y METTIEZ ?

Nous sommes de plus en plus nombreux à être convaincus que nous devons tous agir pour préserver la planète. Adopter une mode de déplacement doux est un des moyens à notre portée pour contribuer individuellement à la préservation de l'environnement.

Pour vous encourager à utiliser les mobilités douces, Île-de-France Mobilités propose une prime pouvant aller jusqu'à 500 € pour l'achat d'un vélo électrique et de certains accessoires de sécurité.

Île-de-France Mobilités encourage l'utilisation du vélo



Pour cela, il y a quelques critères à remplir:

- être majeur ou mineur émancipé;
- habité en Île-de-France;
- avoir acheté le vélo à partir du 1^{er} décembre 2019.

Attention: Vous devez conserver les pièces justificatives de votre achat (facture, etc.) !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://gpseo.fr>.

FORUM DES ASSOCIATIONS



▲ L'édition 2017 s'était également déroulée au complexe sportif Delaune.

À vos agendas !

Le Forum des associations aura lieu le 5 septembre prochain.

Une soixantaine d'associations présentes sur Limay se rassembleront au complexe sportif Auguste Delaune de 10h à 18h pour vous présenter leurs activités.

Culture, sport, humanitaire, arts plastiques... Vous aurez l'occasion de (re)découvrir la diversité et la richesse associative de la ville au cours d'une journée ponctuée d'animations et de démonstrations.

Buvette et restauration sur place.

LA DÉCHÈTERIE DE LIMAY A ROUVERT SES PORTES, SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT.

Depuis le 11 mai dernier, les particuliers peuvent de nouveau accéder à la déchèterie de Limay.

Dans le contexte de crise sanitaire actuel, la réouverture de l'équipement s'accompagne d'un dispositif spécial qui comprend :

- des mesures de protection de la santé du personnel ;
- un aménagement des jours et horaires d'ouverture ;
- des modalités pour respecter les gestes barrière sur site ;
- des modifications sur les conditions de dépôts, dont la principale est désormais l'obligation de prendre rendez-vous en amont du dépôt sur le site <https://www.rdv-decheterie.fr/>, en ligne dès à présent.

Sur place, il est recommandé de porter un masque et des gants, de se laver les mains avant et après son passage en déchèterie.

Le dispositif d'accès à la déchèterie mis en place par les services de GPS&O depuis le 11 mai dernier est trop contraignant pour les usagers et induit un nombre de dépôts sauvages en augmentation sur la commune.

Pour cette raison, le maire a interpellé le Président de GPS&O afin que l'accès à la déchèterie redevienne libre sans condition de rendez vous.

LES JOURS ET HORAIRES

D'OUVERTURE

Lundi	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h & 14h à 17h
Jeudi	9h à 12h & 14h à 17h
Vendredi	9h à 12h & 14h à 17h
Samedi	9h à 12h & 14h à 18h

Fermeture les mardis, dimanches et jours fériés.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi **05 septembre**

*Venez au complexe Auguste Delaune
le temps d'une journée pour faire connaissance
avec les acteurs du monde associatif local.*



10h à 18h



Tout public



Gratuit

Complexe
Auguste Delaune
Rue des Hautes Meunières

RESERVES FRAGILES



~~JE DONNERAI DEMAIN~~
DÈS MAINTENANT.

Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus covid-19, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients.

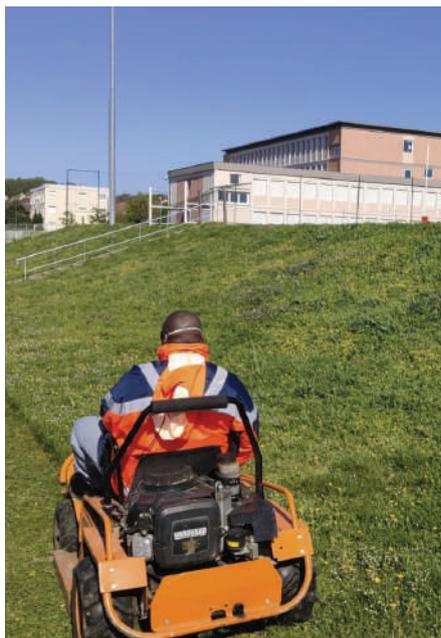
Venez nombreux faire un don pour participer à un effort collectif permettant de soigner plus d'un million de malades chaque année en France.

À Limay, rendez-vous le 29 juillet,
de 14h30 à 19h30, salle P. Kergomard.

Attention: uniquement sur rdv sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

RETOUR en images

Traditionnellement consacré à un retour sur les événements marquants ayant rythmés la vie des Limayens au cours des semaines précédentes, ce « Retour en images » qui intervient après l'épidémie de COVID ne pouvait pas ressembler aux autres. Nous avons choisi de saluer le travail de l'ensemble des services municipaux qui ont œuvré durant toute cette période de confinement pour assurer la continuité du service public et maintenir un lien de proximité avec les habitants.



◀ ENTRETIEN DES STRUCTURES

Durant le confinement, l'entretien et la maintenance des structures municipales ne se sont pas interrompus. Début avril, les agents du service Sport et vie Associative ont pu entretenir les extérieurs des équipements sportifs sous un beau ciel bleu.

DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

Si les services municipaux sont restés à pied d'œuvre au cours de la crise sanitaire, il faut également rendre hommage aux associations limayennes qui ont été nombreuses à se mobiliser, chacune à leur manière, pour maintenir le lien avec leurs adhérents, venir en aide aux plus vulnérables, divertir les plus jeunes, confectionner des masques... Toutes ont fait preuve de créativité et leurs initiatives nombreuses et variées méritent nos remerciements !

RESTAURATION MUNICIPALE ▶

En dépit du contexte et des contraintes sanitaires, le service de la restauration municipale a redoublé d'efforts : le service a quasiment multiplié par deux le nombre de repas livrés ! Le service s'est également chargé de la préparation des déjeuners des enfants des personnels de santé et de sécurité accueillis sur la ville et des résidents de la Résidence pour Personnes Âgées.

▼ SOUTIEN DES ENFANTS

L'école Maurice Quettier a accueilli les enfants des personnels de santé et de sécurité indispensables à la gestion de la crise sanitaire. En soutien aux personnes en 1^{re} ligne les enfants ont réalisé un dessin collectif.





◀ RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Le 5 juin dernier, les écoles élémentaires et maternelles de la ville ont rouvert leurs portes. Grâce au travail conjoint des agents de la ville (services techniques, animateurs, ATSEM) et des membres du corps enseignant, c'est avec enthousiasme et curiosité que les élèves ont retrouvé leurs camarades et leurs enseignants après plusieurs semaines de classe à distance.

▼ SERRES MUNICIPALES

Confinement ou non, le cycle de la nature demeure ! Les agents municipaux en charge des serres municipales ont donc poursuivi leurs efforts pour nous proposer une ville fleurie.



▲ CONCERT CONFINÉ

À l'instar de la médiathèque, ou encore de l'École Municipale d'Arts Plastiques, l'équipe pédagogique du CRC s'est efforcée de cultiver un lien fort avec ses élèves. Et parce que rien n'arrête la musique, la Maîtrise de Limay a notamment produit une vidéo, entièrement réalisée en confinement, mettant en scène 42 élèves et 6 professeurs !



◀ DISTRIBUTION DE MASQUES

3 distributions de masques successives ont été organisées par la ville afin de subvenir aux besoins de l'ensemble de la population et assurer la protection de tous. La mise en œuvre de ces distributions a mobilisé conjointement élus, bénévoles et agents.



▲ MULTI-ACCUEIL

C'est au multi-accueil des Lucioles que les plus jeunes enfants du personnel soignant et de sécurité étaient choyés durant le confinement par une remarquable équipe de professionnelles de la petite enfance.

Passons l'été 2020 ensemble

Médiathèque

HORAIRES D'ÉTÉ

Mardi 14h00-17h30
Mercredi 10h00-12h30 & 14h00-17h30
Vendredi 10h00-12h30 & 14h00-17h30
Samedi 10h00-12h30 & 14h00-17h00

Centre de loisirs

TOUT L'ÉTÉ

Sur le thème de la « Nature », le centre de loisirs accueille les enfants tout l'été à la journée ou à la demi-journée.

7h30 à 18h30 3 à 13 ans

Accueil de loisirs Édouard Fosse
Inscription sur le portail famille de la ville
ou 01 34 97 27 04 et 01 34 97 27 27.

Espace Jeunes

TOUT L'ÉTÉ

Au cœur des quartiers de la ville, des animations seront proposées aux jeunes ainsi que des grands jeux hebdomadaires.

13h30 à 18h30 11 à 16 ans

Écoles ouvertes

24 > 28 AOÛT

Les écoles élémentaires Ferdinand Buisson, Jules Ferry, Jean Zay, Jean Macé, Pauline Kergomard et Henri Wallon proposent aux élèves des stages de réussites.

9h à 12h CP et CM2
Informations auprès des directeurs des écoles élémentaires.

Séjour apprenant

08 > 14 AOÛT

Destination la Bretagne à Saint-Pierre Quiberon avec renforcement des compétences scolaires en matinée et char à voile, activités nautiques,

visite de la région et visite culturelle l'après-midi.

12 à 16 ans

Renseignements et inscriptions à l'Espace Jeunes
au 01 34 97 36 90.

Colos apprenantes

06 JUILLET > 07 AOÛT

La ville propose des séjours qui offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique.

6 à 17 ans

Renseignements au 01 34 97 27 04.

Stages sportifs

Retrouvez les modalités d'inscription et informations pratiques pour chaque stage sportif sur www.ville-limay.fr ou au 01 34 97 27 81.

**APPRENDRE
À FAIRE DU VÉLO.....27 > 31 JUILLET**

9h à 12h 4 à 6 ans

École élémentaire Ferdinand Buisson

ROLLER & WAVE27 > 31 JUILLET

9h à 12h 8 à 14 ans

Complexe Guy Môquet

JEUX EN VTT EN FORÊT.27 > 31 JUILLET

14h à 17h 8 à 14 ans

Complexe des Fosses Rouges & Bois de St-Sauveur

**APPRENDRE
À FAIRE DU ROLLER ...27 > 31 JUILLET**

14h à 17h 5 à 8 ans

Complexe Guy Môquet

ATHLÉTISME 03 > 07 AOÛT

9h à 12h 6 à 8 ans

Complexe Auguste Delaune

VTT EN FORÊT 03 > 07 AOÛT

14h à 17h 8 à 14 ans

Complexe des Fosses Rouges
Bois de St-Sauveur

Ateliers numériques

TOUT APPRENDRE . TOUS LES MERCREDIS

Présentation de la plateforme en ligne
« Tout Apprendre ».

2 séances 14h & 15h30 . . . 7 à 12 ans

Médiathèque

Inscription obligatoire 01 34 97 27 35.

CODE.ORG TOUS LES SAMEDIS (HORS 15 AOÛT)

Présentation du site code.org, introduction ludique au codage et à la programmation.

2 séances 14h et 15h30 . . . 7 à 12 ans

Médiathèque

Inscription obligatoire 01 34 97 27 35.

Atelier mosaïque

13 JUILLET > 07 AOÛT

Cet atelier accueille enfants et adultes en famille pour des travaux de création d'art et de décoration sur des objets.

14h à 18h Tout public

10€30 / adulte et par semaine
5€30 / enfant et par semaine

École Municipale d'Arts Plastiques

Inscriptions à l'accueil de l'Hôtel de Ville.*

Renseignements au 01 34 97 27 04.

Carnet de bord de confinement

LES 21, 24, 28 & 31 JUILLET

Illustrer un sentiment, une idée, une envie liés aux confinement et post-confinement traversés en ce début d'année.

14h30 11 à 14 ans

Médiathèque

Inscription au 01 34 97 27 35.

Tennis

06 JUILLET > 21 AOÛT

Accès libre au court n°3 en extérieur du lundi au vendredi. Prêt de matériel possible en échange d'une pièce d'identité.

9h à 17h Tout public

Complexe Auguste Delaune

Réservation Service des Sports 01 34 97 27 92
(au plus tard la veille de la date souhaitée).

Carnets de voyage

Chaque enfant va pouvoir découvrir une destination et repartir avec une enveloppe qu'il aura confectionnée.

BRÉSIL ET JAPON 24 JUILLET

GRÈCE ET TANZANIE 28 JUILLET

ÉTATS-UNIS ET AUSTRALIE .. 29 JUILLET

À LA DEMANDE 31 JUILLET

🕒 14h30 👤 7 à 12 ans

Médiathèque

Renseignement 01 34 97 27 35.

Lectures sur l'herbe

TOUS LES VENDREDIS DE JUILLET ET AOÛT

Voyage en histoires.

🕒 10 h 30 👤 À partir de 4 ans

Médiathèque

Renseignement 01 34 97 27 35.

Heure du conte

LES 22, 29 JUILLET & LES 12, 19 AOÛT

Heure du conte autour du monde.

🕒 10h30 👤 À partir de 4 ans

Médiathèque

Renseignement 01 34 97 27 35.

Sorties familiales

BASE DE LOISIRS LERY-POSES 18 JUILLET

BASE DE LOISIRS LERY-POSES 25 JUILLET

BASE DE LOISIRS LERY-POSES. . 22 AOÛT

Le service Parentalité propose 3 sorties familiales.

🕒 8h30 à 20h 👤 à partir de 3 ans

€ 6€ / adulte - 2€50 / enfant

Informations et inscriptions à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Ludothèque au cœur des quartiers

13 JUILLET > 07 AOÛT

Des après-midis jeux proposés aux familles au cœur des quartiers : au Foyer Marie Baudry et à l'Espace Bouchet. Les mardis, jeudis et vendredis.

🕒 14h 👤 Tout public

Atelier sur les berges de Seine

04 AOÛT

Opération nettoyage des berges avec explications sur la durée de vie des déchets, la valorisation des déchets...

🕒 10h à 12h 👤 8 à 14 ans

Berges de Seine

Inscription jusqu'au 28 juillet dst@ville-limay.fr.* **

Jardinage sur la Boucle des Loups

11 AOÛT

Dans la perspective de la plantation d'un verger et d'un jardin participatif le long de la Boucle des Loups.

🕒 10h à 12h 👤 à partir de 6 ans

Rdv Salle Pauline Kergomard

Rue des Claies

Inscription jusqu'au 4 août à dst@ville-limay.fr.* **

Découverte du Bois de Saint-Sauveur

TOUS LES MERCREDIS D'AOÛT

Balade à la découverte des sentiers du bois, de la flore et de la faune.

🕒 14h à 16h 👤 8 à 14 ans

Bois de Saint-Sauveur

Parking du Centre de Loisirs

Inscription jusqu'à une semaine avant le jour de la sortie à dst@ville-limay.fr.* **

Cinéma

22, 25 & 29 JUILLET

La médiathèque organise des séances cinéma : les samedis à partir de 12 ans et les mercredis pour les plus petits.

🕒 14h30 👤 Suivant la séance

Médiathèque

8 avenue du Président Wilson

Inscription au 01 34 97 27 35.

Ateliers arts plastiques

DU 03 > 07 AOÛT & DU 10 > 14 AOÛT

Berthold Bilukidi proposera pour les ados 2 ateliers à la médiathèque sur le thème du carnet de voyage : 12/16 ans du 3 au 7 août,

16/25 ans du 10 au 14 août.

🕒 14h à 17h 👤 Suivant la séance

Médiathèque

8 avenue du Président Wilson

Inscription au 01 34 97 27 35.

Carnet de voyage de la RNR

21 AOÛT & 27 AOÛT

Circuit au sein de la réserve naturelle permettant de découvrir et d'observer les différents milieux et leurs espèces emblématiques. Réalisation de dessins d'observation illustrant ces différents milieux.

🕒 9h à 11h 👤 8 à 12 ans

Réserve naturelle

Entrée sud, RD 983

Inscription jusqu'au 30 juillet à dst@ville-limay.fr.* **

Atelier Photographie

24 > 28 AOÛT

Philippe Niorthé propose un atelier en relation avec son exposition Mythologie Noire qui sera présentée aux Réservoirs à partir du 05 novembre 2020.

🕒 14h 👤 18 à 25 ans

Médiathèque

8 avenue du Président Wilson

Pass Malin

C'est la carte de réduction gratuite créée par les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Profitez de 15% de réduction minimum dans plus de 60 sites touristiques de l'Ouest francilien.

👤 Tout public

Informations et téléchargement sur <https://passmalin.fr>.

Forum des associations

05 SEPTEMBRE

Venez au Gymnase Auguste Delaune le temps d'une journée pour faire connaissance avec les acteurs du monde associatif local.

🕒 10h à 18h 👤 Tout public

Complexe sportif Auguste Delaune

*Les enfants doivent venir accompagnés d'un adulte.

** Prévoir chaussure de marche et bouteille d'eau.



LIMAY

MESURES SANITAIRES

DANS LE CADRE DU DÉCONFINEMENT, LA VILLE DE LIMAY
VOUS INVITE À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

« *Protégez-vous, protégez les autres !* »



PORTER UN MASQUE
EN PRÉSENCE DES AUTRES



**EN CAS DE TOUX OU D'ÉTERNUEMENT
COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ
AVEC VOTRE COUDE OU UN MOUCHOIR**



**RESPECTER UNE DISTANCE
DE 1 M AVEC LES AUTRES**



SE LAVER LES MAINS SOUVENT
PENDANT 20 SECONDES OU UTILISER
UN GEL HYDROALCOOLIQUE



**UTILISER UN MOUCHOIR
UNE SEULE FOIS
PUIS LE JETER**

En application de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression est réservé aux groupes politiques composant le conseil municipal. Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

Un grand Merci aux Limayens

Le 28 juin dernier, vous avez élu votre maire et son équipe, et à ce titre nous souhaitons vous en remercier.

Parmi les priorités de ce mandat, la démocratie participative constitue un enjeu essentiel. La nouvelle équipe élue est fortement renouvelée, rajeunie et dynamique. Le choix a été fait de donner une délégation à l'ensemble des conseillers municipaux de la majorité afin que chaque élu puisse être responsabilisé dans la réussite du projet politique.

Il convient de préciser que le statut de l'élu ne permet pas aux élus municipaux d'être rémunérés par leur employeur pour les heures de délégations prises pour mener à bien leur mission. L'indemnité versée leur permet donc de compenser cette perte financière. **Pour permettre à tous les élus de la majorité municipale d'exercer leur mission** correctement, le choix a été fait de baisser l'indemnité du Maire, des 9 adjoints et des délégués, et d'appliquer la majoration de 15 % pour les communes chefs-lieux de canton, comme il se faisait auparavant et à l'instar d'autres communes avoisinantes.

Comme vous avez pu le constater, les listes d'opposition ont refusé le geste républicain qui consiste à féliciter la liste gagnante, et sont restées dans le même état d'esprit que la campagne qu'ils ont menée : démagogie et invective personnelle. Tout cela est bien triste, et nous ne souhaitons pas rentrer dans la polémique avec ce type d'opposition stérile. De nombreux défis sont à relever pour Limay et vous pouvez compter sur l'abnégation des élus de la majorité pour y faire face.

Éric Roulot, Djamel Nedjar,
Ghyslaine Mackowiak, Denis Bouré,
Gomez Élisabeth, Alain Florin,
Rhyslène El Manani, Mohamed Dadda,
Rachida El Hajoui, Yaya Ba,
Ghislane Tizniti, Gérard Prod'homme,
Muriel Dangerville, Alexis Olivier,
Isabelle Boulet, Jean-Marc Rubany,
Martine Le Roux, Jean-Claude Poëssel,
Rojin Cetinkaya, Samir Meniri,
Sofia Nazef, Gaston Nitou Samba,
Aïcha Diallo, Nicole Bock

**LE GROUPE DE LA MAJORITÉ
COMMUNISTE ET SOCIÉTÉ CIVILE**

Limay maintenant

Nous tenons à remercier les 1235 électeurs qui ont voté pour la liste Limaydemain2020, une liste de rassemblement, autour d'un projet qui a été co-construit avec vous.

Nous avons fait une campagne digne, fiers de nos valeurs de solidarité, de justice et de mieux vivre ensemble.

Nous ne pouvons pas en dire autant de celle de M Roulot basée sur des accusations mensongères et caricaturales à notre égard, que ce soit sur le stationnement, les impôts, l'eau...

Les promesses démagogiques et intenable ne feront qu'aggraver la spirale du déclin et la montée de la pauvreté dans lesquelles M Roulot et son équipe enferment notre ville.

Seuls 17% des inscrits ont voté pour le maire sortant, ce qui est loin d'être la majorité.

La situation financière de la ville est catastrophique, elle est très endettée avec une capacité de remboursement de la dette bien au delà du seuil critique, cela a été souligné par la direction départementale des finances publiques.

Malgré cela, la première décision prise est d'augmenter l'enveloppe des indemnités des élus de 15%, les Limayens apprécieront.

Heureusement, vous pourrez compter sur nous pour défendre vos intérêts, être des élus d'opposition constructifs, mais aussi engagés dans notre ville et déterminés à rendre des comptes.

Nous cinq, conseillers municipaux de la liste Limaydemain2020, porterons votre voix lors de ce mandat parce que Limay a d'énormes défis à relever, le défi écologique, de la cohésion sociale, de l'éducation, de l'attractivité.

Cécile Dumoulin, Jean-Luc Maisonneuve,
Aminata Diallo, Sébastien Duprat,
Emily LeLepvrier,
LIMAY DEMAIN 2020

L'abstention, la grande gagnante

Seulement 40% des électeurs ont été voté le 28 juin dernier. Les raisons sont diverses : crise sanitaire, éloignement des lieux de décision (GPS&O), sentiment de ne jamais être entendu, clientélisme, communautarisme, injustice, promesses non tenues...

L'alliance de la tête de liste LREM avec la droite n'a pas fonctionné. La casse des services publics a été rejetée.

Nous, nous avons mené une campagne propre et digne sans aucune promesse que nous n'aurions pas pu tenir. Nous sommes restés honnêtes et nous n'avons pas fusionné pour « des postes ». Nous avons eu raison de nous maintenir au second tour pour que les voix en faveur d'un Nouveau Souffle Pour Limay puissent s'exprimer : REDONNER LA PAROLE AUX HABITANTS. NOUS SERONS LEUR PORTE VOIX.

Nous serons également vigilants quant aux développements et organisations de nos services en régie et du personnel municipal.

La transition écologique doit également avoir sa place durant ces 6 ans face au réchauffement climatique.

Durant ce mandat, nous les 4 conseillers municipaux, n'aurons pas besoin d'indemnités pour mener à bien le mandat que nous ont confié les 839 électeurs car nous sommes des militants pour notre ville et nous voulons contribuer au bien-être de ses habitants.

Nous allons les 4 élus et les 31 autres candidats de la liste Un nouveau souffle pour Limay continuer à nous investir pour notre ville, celle où nous vivons au quotidien.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Mickaël Boutry, Servane Saint-Amaux,
François Maillard, Josiane Samba,
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LIMAY



UNE MAJORITÉ MUNICIPALE À L'IMAGE DE LIMAY

La majorité municipale est composée de 24 élus : le Maire bien sûr, 9 adjoints et 14 conseillers municipaux délégués.

Ce sont des femmes et des hommes d'origines diverses, de tous âges et de tous les quartiers. Largement renouvelée, cette équipe a fait le choix d'impulser une autre manière de faire de la politique avec une vision de l'engagement et de l'intérêt général inédite.

L'organisation de cette nouvelle équipe amplifiera la pratique démocratique et l'exercice de la citoyenneté. En effet, tous les élus de la majorité seront responsables d'une délégation et participeront donc de manière active à leurs devoirs d'élus au service des Limayennes et des Limayens.

Cette nouvelle gouvernance a été le fruit d'un travail collectif et d'une ambition tant dans la construction du programme 2020 /2026 que dans l'engagement de sa réalisation. Elle a demandé des modifications importantes. En particulier, le Maire ainsi que l'ensemble des Adjoints ont accepté une baisse de leurs indemnités afin de pouvoir rétribuer l'ensemble de l'équipe dans leurs délégations respectives dans le respect du budget concerné.

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS

15 MARS 2020

Bureaux de vote	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Bulletins nuls	Bulletins blancs	Votes exprimés	Limay avance pour et avec Vous		Envie d'Avenir pour Limay		Un nouveau souffle pour Limay		Limay demain 2020	
						Nombre de voix obtenues	% de suffrage pour la liste	Nombre de voix obtenues	% de suffrage pour la liste	Nombre de voix obtenues	% de suffrage pour la liste	Nombre de voix obtenues	% de suffrage pour la liste
HÔTEL DE VILLE	916	396	14	4	378	119	31,48%	33	8,73%	122	32,28%	104	27,51%
Restaurant Ferdinand BUISSON	871	386	12	3	371	105	28,30%	51	13,75%	86	23,18%	129	34,77%
Maternelle Jean MACÉ	909	372	6	3	363	93	25,62%	42	11,57%	126	34,71%	102	28,10%
Salle Maurice QUETTIER	681	301	6	1	294	95	32,31%	36	12,24%	58	19,73%	105	35,71%
Maternelle Maria MONTESSORI	915	390	9	2	379	132	34,83%	33	8,71%	121	31,93%	93	24,54%
BOIS aux MOINES	874	364	11	7	346	109	31,50%	49	14,16%	76	21,97%	112	32,37%
Maternelle Pauline KERGOMARD	1084	432	6	5	421	174	41,33%	39	9,26%	99	23,52%	109	25,89%
Maternelle Henri WALLON	593	197	7	0	190	88	46,32%	32	16,84%	34	17,89%	36	18,95%
LES HAUTS DE LIMAY	600	224	4	4	216	71	32,87%	25	11,57%	44	20,37%	76	35,19%
Restaurant scolaire Jean MACÉ	619	255	9	3	243	95	39,09%	15	6,17%	74	30,45%	59	24,28%
Restaurant scolaire Jules FERRY	728	308	6	5	297	83	27,95%	33	11,11%	77	25,93%	104	35,02%
Restaurant scolaire Henri WALLON	673	218	5	5	208	70	33,65%	20	9,62%	58	27,88%	60	28,85%
TOTAL	9463	3843	95	42	3706	1234	33,30%	408	11,01%	975	26,31%	1089	29,38%

RÉSULTATS DU 2^D TOUR DES ÉLECTIONS

28 JUIN 2020

Bureaux de vote	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Bulletins nuls	Bulletins blancs	Votes exprimés	Limay avance pour et avec Vous		Un nouveau souffle pour Limay		Limay demain 2020	
						Nombre de voix obtenues	% de suffrage pour la liste	Nombre de voix obtenues	% de suffrage pour la liste	Nombre de voix obtenues	% de suffrage pour la liste
HÔTEL DE VILLE	919	388	5	4	379	160	42,22 %	96	25,33 %	123	32,45 %
Restaurant Ferdinand BUISSON	870	391	6	3	382	150	39,27 %	69	18,06 %	163	42,67 %
Maternelle Jean MACÉ	915	363	2	1	360	116	32,22 %	125	34,72 %	119	33,06 %
Salle Maurice QUETTIER	682	289	1	4	284	121	42,61 %	45	15,85 %	118	41,55 %
Maternelle Maria MONTESSORI	924	365	7	6	352	191	54,26 %	92	26,14 %	69	19,60 %
BOIS aux MOINES	877	363	10	3	350	143	40,86 %	93	26,57 %	114	32,57 %
Maternelle Pauline KERGOMARD	1091	398	5	5	388	208	53,61 %	71	18,30 %	109	28,09 %
Maternelle Henri WALLON	596	196	1	2	193	100	51,81 %	42	21,76 %	51	26,42 %
LES HAUTS DE LIMAY	602	254	2	3	249	109	43,78 %	37	14,86 %	103	41,37 %
Restaurant scolaire Jean MACÉ	618	274	3	1	270	140	51,85 %	58	21,48 %	72	26,67 %
Restaurant scolaire Jules FERRY	727	320	1	1	318	110	34,59 %	75	23,58 %	133	41,82 %
Restaurant scolaire Henri WALLON	676	204	8	0	196	99	50,51 %	36	18,37 %	61	31,12 %
TOTAL	9497	3805	51	33	3721	1647	44,26 %	839	22,55 %	1235	33,19 %



Éric ROULOT

Maire de Limay

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL de Limay

LES ADJOINTS AU MAIRE



Djamel NEDJAR

Urbanisme, aménagement du territoire,
patrimoine bâti et transport



Ghyslaine MACKOWIAK

Action et cohésion sociale
et affaires générales



Denis BOURÉ

Culture



Élisabeth GOMES

Logement et habitat



Alain FLORIN

Cadre de vie, propreté et espaces publics



Ryslène EL MANANI

Vie des quartiers,
démocratie participative



Mohamed DADDA

Environnement, développement durable
et transition écologique



Rachida ELHAJOUJ

Jeunesse, insertion professionnelle
et emploi



Yaya BA

Prévention, tranquillité, médiation, relations
internationales et coopération décentralisée



**Le Maire et ses adjoints vous reçoivent
sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.**

Pour prendre rendez-vous, appelez le secrétariat du maire
et des élus au ☎01 34 97 27 40.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



Ghislane TIZNITI
Scolaire, périscolaire et
Conseil Municipal des Enfants



Gérard PROD'HOMME
Sport



Muriel DANGERVILLE
Défense et développement
des services publics et handicap



Alexis OLIVIER
Restauration collective



Isabelle BOULET
Relation avec
les associations patriotiques



Jean-Marc RUBANY
Gestion des risques



Martine LEROUX
Représentation des élus



Jean-Claude POËSSEL
Seniors



Rojin CETINKAYA
Promotion de la paix dans le monde



Samir MENIRI
Vie associative



Sofia NAZEF
Devoir de mémoire



Gaston NITOU SAMBA
Commerce et artisanat



Aïcha DIALLO
Enfance, petite enfance et parentalité



Nicole BOCK
Protocoles et patrimoine communal

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Cécile DUMOULIN



Jean-Luc MAISONNEUVE



Aminata DIALLO



Sébastien DUPRAT



Emily LE LEPVRIER



Mickaël BOUTRY



Servane SAINT-AMAUX



François MAILLARD



Josiane SAMBA

QUEL EST LE RÔLE DU MAIRE ?

Agent exécutif
de la commune



Agent
de l'État



Il prépare et exécute
**les décisions du Conseil
municipal**



Il est le **chef de
l'administration
communale**



Il est chargé du
pouvoir de police



Il prend des **arrêtés
municipaux**



Il représente
la commune en justice



Il est **officier de l'état civil**



Il est **officier de police
judiciaire**



Il **organise les élections**
(bureau de vote, etc.)



Il statue sur les **demandes
d'inscription sur les listes
électorales**



Il est chargé du
recensement citoyen



Il organise **les cérémonies
patriotiques** dans
sa commune

QUEL EST LE RÔLE DU **CONSEIL** MUNICIPAL ?

Le Conseil municipal est une assemblée
représentant les habitants de la commune,
élue pour six ans au suffrage universel direct.

Les attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le Conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Le Conseil municipal de Limay est composé de 33 membres répartis en trois groupes : celui de la majorité avec 24 membres et ceux de l'opposition avec 9 membres répartis en 2 groupes politiques (5 élus pour le groupe « Limaydemain2020 » et 4 élus pour le groupe « Un nouveau souffle pour Limay ». Le dernier renouvellement du conseil a eu lieu le 03 juillet 2020.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique...

“ **Le Conseil municipal
de Limay est composé
de 33 membres.** ”

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers. Une fois votés par le Conseil, les projets sont mis en oeuvre par les services municipaux sous la responsabilité du maire.

Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos, ou si le maire exerce son pouvoir de *police des séances*, notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. Pour informer les citoyens, un compte-rendu des délibérations est affiché et tenu disponible en mairie. En cas de dysfonctionnement grave, le Conseil municipal peut être dissous par décret en conseil des ministres.

L'APPLICATION DES RÈGLES DE LA PARITÉ AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES : QUEL BILAN ?

Depuis 20 ans de réels progrès ont été réalisés dans l'application du principe de la parité dans les élections politiques. Pour les élections municipales, ce sont les lois de 2007 et de 2013 qui définissent le cadre de la parité.

LES AXES PRINCIPAUX DU NOUVEAU MANDAT

LA JEUNESSE : UNE DES PRIORITÉS DU MANDAT

Les jeunes de moins de 30 ans représentent plus de 43 % de la population. Ces jeunes doivent pouvoir vivre dans notre ville dans les meilleures conditions tant au niveau du logement, de la formation, de l'emploi comme du loisir. Trois mesures phares vont être mises en place :

- Création d'un service pour générer une interface entre les Limayens en recherche de stage ou d'emploi et les entreprises du territoire ;
- Mise en place d'un partenariat avec une auto-école de notre ville et d'une aide financière au permis de conduire ;
- Développement des activités dans tous les quartiers et du concept locaux/containers.

LA PROPRETÉ : UNE COMPÉTENCE DE PROXIMITÉ

En 2016, un certain nombre de compétences de proximité, dont la propreté, nous ont été retirées au bénéfice de GPS&O. Depuis ce transfert de compétences, nous constatons au quotidien la dégradation de la qualité de ces services. La propreté en est un exemple frappant.

Le retour des compétences de proximité en gestion municipale est indispensable et sera également une priorité du mandat.

LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS : UNE ÉVIDENCE

La crise sanitaire liée au COVID-19 a profondément changé le pays et a mis en lumière la valeur et la qualité de nos services publics et de nos régies municipales : personnels de santé, pompiers, rippers, personnels de la restauration collective, animateurs, ATSEM...

Tous ces services ont largement démontré leur utilité et leur efficacité. Ils sont indispensables à la population doivent rester publics.

Ils représentent Limay auprès de la Communauté urbaine GPS&O :

- Éric Roulot ;
- Djamel Nedjar ;
- Ghyslaine Mackowiak ;
- Cécile Dumoulin.



QUIZ

Le maire & la commune

1 - Qui peut voter aux élections municipales ?

- Tous les habitants de la commune
- Tous les citoyens français de la commune
- Tous les citoyens français et les citoyens d'un pays membre l'Union européenne de la commune

2 - À quel âge peut-on devenir maire ?

- 18 ans
- 23 ans
- 30 ans

3 - Qui élit le maire ?

- Les électeurs
- Les conseillers municipaux
- C'est le premier de la liste arrivée en tête

4 - Quelle est la durée du mandat de conseiller municipal ?

- 4 ans
- 5 ans
- 6 ans

5 - Comment est fixé le nombre de conseillers municipaux ?

- Chaque commune décide de la composition de son conseil municipal
- Il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants
- Il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants

6 - À quel rythme le conseil municipal doit-il se réunir ?

- Il n'y a pas de règle
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre

7 - Comment le maire doit-il porter l'écharpe tricolore ?

- Le bleu près du col quand elle est portée en écharpe
- Le rouge près du col quand elle est portée en écharpe
- Comme il veut

8 - Combien y a-t-il de communes en France au 1^{er} janvier 2019 ?

- 366
- 36 668
- 34 970

9 - Qui sont les conseillers communautaires ?

- Ils sont les représentants de l'Union européenne auprès des communes
- Ils représentent les communes au sein des établissements de coopération intercommunale
- Ils représentent les différentes communautés religieuses présentes dans la commune

10 - Quels sont les principaux impôts et taxes votés par le conseil municipal ?

- La taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe professionnelle
- La taxe d'habitation, la taxe foncière, la contribution économique territoriale
- La taxe d'habitation, la taxe foncière, la redevance pour l'audiovisuel

1-Tous les citoyens français et les citoyens d'un pays membre l'Union européenne de la commune 2-18 ans 3-les conseillers municipaux 4-6 ans 5-Il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants 6-au moins une fois par trimestre 7-le bleu près du col quand elle est portée en écharpe 8-34 970 9-Ils représentent les communes au sein des établissements de coopération intercommunale 10-La taxe d'habitation, la contribution économique territoriale

NAISSANCES

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À...

ABALA Prince-Arnaud.....	15/02/2020	BRANCO FONSECA Naël.....	07/04/2020	GRANACI Sébastien.....	10/01/2020	NIAMKEY Raphaël.....	12/01/2020
ABOUSSALAMA Neyla.....	15/03/2020	BRUMENT Nathanaël.....	18/01/2020	GUILAVOGUI Hadiatou.....	25/03/2020	NORMAND Corentin.....	20/04/2020
ABRIHAM Waamisho.....	07/05/2020	BUREAU Noémie.....	31/01/2020	GUILLOIN DELANNAY Louis.....	13/06/2020	NORMAND Mathis.....	20/04/2020
ADDANI Jalil.....	23/05/2020	BUVAL Milann.....	17/05/2020	HOSEIN BUYEMA El Hosein.....	19/01/2020	OKBI Inaya.....	24/01/2020
AFIF Nour.....	18/05/2020	CAMARA Salimatou.....	28/01/2020	HUVET Marie-Lore.....	07/04/2020	Ouahasna Hajar.....	22/01/2020
AFYASS Zakaria.....	05/03/2020	CAMPAORE Shanna.....	20/03/2020	JBARA Inaya.....	04/04/2020	OUAT TARA Yeguili.....	28/02/2020
AHAMED Zouheila.....	26/05/2020	CESBRON Jenna.....	07/05/2020	KARAMOKO Abou.....	04/02/2020	OUEDRAOGO Salmat.....	19/04/2020
AHARDANE Ibrahim.....	16/02/2020	CHARLET PARNEL Agathe.....	19/01/2020	KARAMOKO Syndou.....	13/03/2020	OURIHANE Yasser.....	23/04/2020
AISSANI Abdelkader.....	18/03/2020	CHEHIDA Nour.....	29/04/2020	KARAOUI Samy.....	12/05/2020	OUSSAÏD Abdourrahman.....	06/01/2020
AÏT ELHAJ Janna.....	07/03/2020	CISSE Prince.....	20/01/2020	KEITA Mohamed Aly.....	04/03/2020	PAYE Mouhamed.....	16/01/2020
AÏT YAZID Manel.....	04/06/2020	COMPAORE Shanna.....	20/03/2020	KHOCHANI Baraa.....	18/03/2020	PINTO ROCHA Micael.....	22/03/2020
AIT ZALLADNE Inaya.....	13/02/2020	COULIBALY Ben Youssef.....	07/04/2020	KOITA Moussa.....	18/05/2020	PULCINI Francesca.....	28/12/2019
AMANOUZ Naim.....	06/01/2020	DAHLAB Inès.....	31/05/2020	KONE Fanta.....	21/04/2020	RAMBOLAMANANA Jade.....	21/01/2020
ASSELIN Martin.....	01/04/2020	DALLE EKOLLO TENTCHOU Dylan.....	22/01/2020	KONE Namizata.....	12/06/2020	RODIA Loys.....	10/03/2020
AYODELA ABOSEDE Adrien.....	11/03/2020	DAUDA Flanny.....	08/04/2020	KUBILAY Melek.....	15/05/2020	ROHAU Martin.....	24/12/2019
AZZOU Aylan.....	12/01/2020	DEHILI Daiyna.....	04/02/2020	LAABD Safiya.....	11/03/2020	RUGANINTWARI Shimwa.....	18/02/2020
BA Coumba.....	05/06/2020	DEMALDENT Maé.....	24/02/2020	LA AUJISSI Khadija.....	06/03/2020	SALLAMI Ismaël.....	24/05/2020
BA Ibrahim.....	29/01/2020	DEME Ismaël.....	16/03/2020	LACHGAR Asmaa.....	03/03/2020	SANOKO Divine-Emmanuela.....	02/01/2020
BACHELERY Nour.....	25/02/2020	DIA Mariem.....	19/04/2020	LEFEVRE Evan.....	03/06/2020	SARIF Sofia.....	13/01/2020
BAJJI Faraji.....	07/01/2020	DIABY Saly.....	28/04/2020	LÉGÉ LEJEUNE Maëlys.....	27/04/2020	SAULNIER BORDICHON Neal.....	10/03/2020
BAKAYOKO Shakira.....	17/01/2020	DIALLO Idrissa.....	19/01/2020	LEROUX BLIZCIW Maloey.....	21/03/2020	SAVATIER Jules.....	08/01/2020
BAKRIM Yasmine.....	21/03/2020	DIEYE Rokia.....	16/04/2020	LIEBERT MEMAIN Eden.....	19/03/2020	SCHNEIDER Liam.....	13/02/2020
BALDE Mamadou.....	05/02/2020	DIOMONDE Ayoub.....	04/02/2020	LUBIKAMO BUEYISA Brayanne.....	27/03/2020	SEBAHI Sanaa.....	27/05/2020
BALLO Seybou.....	16/04/2020	DOS SANTOS Antony.....	10/04/2020	LUBIKAMO BUEYISA Rayanne.....	27/03/2020	SEVERINE Alec.....	16/01/2020
BANNE Kadidia.....	01/02/2020	DUCAT Emmanuelle.....	22/04/2020	LUCAS BLOU Enaël.....	07/04/2020	SIDIBE Sokona.....	31/03/2020
BARON Solène.....	30/05/2020	DUCAT Gabriel.....	22/04/2020	MABROUKA Haroun.....	11/03/2020	SORHOUEÏT Lya.....	01/03/2020
BASTE Naëlys.....	11/04/2020	DUVAL Elyna.....	20/04/2020	MANÉ Dayann.....	31/05/2020	SOUAMARE Issa.....	06/04/2020
BEJAN Théo.....	09/06/2020	EL AOUMÉ Julia.....	11/01/2020	MARET Aaron.....	01/02/2020	SOUAMARE Issa.....	06/04/2020
BELAL Sidra.....	09/02/2020	EL AOUDATI JAHJAH Amira.....	25/03/2020	MARTIN Théo.....	06/01/2020	SOW Moussa.....	27/05/2020
BELHASSAINE Aya.....	07/02/2020	EL GHARMAOUI Mahdi.....	07/05/2020	MASSINGER Aaron.....	20/12/2019	SOW Salla.....	21/02/2020
BELMILI Wassim.....	11/05/2020	EL HAMDAROU Assia.....	28/01/2020	MBALANDA Vaiquer.....	29/05/2020	SYLLA Fatima.....	19/05/2020
BENCHAMMA Yasser.....	27/05/2020	EL KEDDADI Imran.....	13/06/2020	M'COLO BENI Husni.....	13/03/2020	TAHNINT Milhan.....	05/01/2020
BEN HAMOU Alaa.....	11/03/2020	EL OUALI Adam.....	28/05/2020	MEINHARD Kitana.....	27/01/2020	TAHNINT Wahil.....	03/06/2020
BENMEKIDECHE Nahil.....	16/04/2020	ESSAIF Marwa.....	16/03/2020	MENDY Elijah.....	11/06/2020	TAS Liva.....	19/02/2020
BENOIT Nathan.....	21/01/2020	FREDHI Assia.....	26/01/2020	MENDY YOUSFI Maissane.....	06/01/2020	THEFANY Juliette.....	10/06/2020
BERTIER Brésil.....	20/05/2020	GALLEDOU Fatou.....	19/04/2020	MFOUMBONG Anne-Marie.....	09/02/2020	THEFANY Louise.....	10/06/2020
BLOT Darrel.....	07/02/2020	GAMET SANCHEZ Enzo.....	25/12/2019	MIMID Jowayda.....	12/02/2020	THOMAS CHOCQUEEL Léo.....	30/05/2020
BOROKINNI Amar.....	25/01/2020	GAUDIN Samy.....	22/05/2020	MONIER Layannah.....	21/02/2020	TIMBOUYA Isaïah.....	30/04/2020
BOSEMBU NSESE VUADI Rayan-Maledi.....	09/02/2020	GOMES Kadjiounor.....	09/01/2020	NAIR BERVAS Naël.....	07/01/2020	TOURE Djeneba.....	09/04/2020
BOUCHAÏR Mésk.....	23/04/2020	GOMES MENDY Tania.....	14/06/2020	N'DIAYE Malamine.....	22/05/2020	TOURE Ishan.....	12/03/2020
BOUHASSOUN Nour.....	26/12/2019	GOMIS Eden.....	29/02/2020	NDJIM Houley.....	03/02/2020	TSHIMANGA Naël.....	15/03/2020
BOULMANE Jibril.....	11/05/2020	GORFADZE Luka.....	31/01/2020	NGUETTE Maïmouna.....	04/04/2020	ZIOLKO CAUCHY Jeanne.....	15/02/2020

MARIAGES

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

MKALECH Mustapha et KOUARA Amalle.....	02/11/2019	GOMES Domingos et QUADÉ Victoria.....	25/01/2020	BOURI Youssef et MAHAFUD HMAÏDOUCH Hayat.....	28/02/2020	BLEMA Zadi et TELEMAQUE Charlene.....	14/03/2020
HASSAN Ibrahim et KELOULI Marnia.....	14/12/2019	ACEUS Eric et FÉTISOI MIHA Christelle.....	01/02/2020	TCHERKES Thibaut et ABBAS Massicilia.....	07/03/2020	MERCIER Christophe et BOIS Karine.....	20/06/2020
ACHOURI Adel et KHNIFRI Fatima Zahrae.....	11/01/2020	BOUTERAA Hamza et KOSSOKO Mariama.....	21/02/2020	DIONG Samba et BÂ Sally.....	07/03/2020		

DÉCÈS

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX PROCHES DE...

ALLARD veuve DI MAMBRO Marie-Christine.....	16/04/2020	CORDIER Gilbert.....	31/05/2020	KAHHOUL Kebir.....	23/04/2020	PHILIPPE épouse HAMON Jeanne.....	12/04/2020
AUBRUN veuve VETTER Raymonde.....	22/04/2020	CORNU Yann.....	06/01/2020	KEBLI Ahmed.....	21/03/2020	POUGNON Raymond.....	22/03/2020
BALDE Mamadou.....	03/04/2020	DÉHAIS Alainré, Bernard.....	08/06/2020	KOUREICH 08/01/2020	Mahamadou	PUYGRENIER Patrick.....	24/04/2020
BALOCHE Alfred.....	22/06/2020	DELAVERIE épouse TREMBLAY Geneviève.....	10/05/2020	LAINÉ Pierre, André.....	15/12/2019	RAMOS MUNOZ Kevin.....	09/01/2020
BEAUFILS veuve DECROIX Mauricette.....	10/06/2020	DELGRIL Michel.....	27/02/2020	LECARDONNEL Eric.....	07/03/2020	RAVI Rasiah.....	05/04/2020
BELKHAOUNI divorcée BENHAMIDA Ali.....	12/04/2020	DENIS veuve ALBINET Jeanne.....	17/12/2019	LEGRAND Line-Pierre.....	04/06/2020	RENOLDE Dominique.....	16/02/2020
BELLAL Farid.....	04/03/2020	DUCREUX Christian.....	21/01/2020	LEMAIRE Jean-François.....	09/03/2020	ROQUES Jean-Claude.....	18/01/2020
BIANCAT Patrick.....	08/04/2020	DURAND Christian.....	10/02/2020	LEROUX Gérard.....	22/04/2020	SAILLE Yannick.....	19/05/2020
BISSON veuve CROQUET Claudine.....	13/02/2020	ENNARA Mohammed.....	03/06/2020	LEROY Daniel.....	20/05/2020	SCHEYDER Alain.....	29/03/2020
BIVEL Jacques.....	24/12/2019	FINOT Roland.....	10/04/2020	MADANI épouse INGLIZ Yamina.....	08/01/2020	SIDOINE veuve DRUIN Simone.....	11/03/2020
BIZEUL Raymond.....	19/02/2020	FOURCAULT épouse DA PIEDADE OLIVEIRA Françoise, Georgette.....	25/01/2020	MARIE veuve BANCE Micheline.....	28/05/2020	SIMA Assa.....	17/04/2020
BOURAS Abdelmadjid.....	01/01/2020	GAFSI Bechir.....	09/06/2020	MASSET Pascal.....	29/06/2020	SOUGHARD Marc.....	12/03/2020
BUARD Pierre.....	17/05/2020	GRAVIER Alfred.....	03/02/2020	MATHIEZ Bernard.....	21/02/2020	TZAROUT veuve TERZI Tessadit.....	07/06/2020
CAUSSAT Valérie.....	14/03/2020	GRELET épouse WEBER Edith.....	25/02/2020	MAUNOIR épouse DESBOEUF Christiane.....	13/05/2020	TOURNÉ Michel.....	26/05/2020
CHAKER ABI ANTOUN Ghassan.....	11/05/2020	GUERTOUT Benaouda.....	24/02/2020	MONSALLIER Daris.....	23/01/2020	TURPIN épouse PAUMARD Jocelyne.....	14/04/2020
CHALANCON veuve JONES Yvonne.....	19/04/2020	GUIBOURG épouse DIEN Nicole.....	21/01/2020	NAÏT NAHMANE Taieb.....	15/04/2020	VÉDIE veuve CORBEAU Françoise.....	08/04/2020
CHOQUET veuve ROUYER Françoise.....	21/05/2020	HAMITOUCHE veuve BOUOULI Tliedja.....	08/06/2020	NIKATE Djiby.....	28/03/2020	VELU épouse BRUGNAUD Jacqueline.....	10/06/2020
CLAVAUD Jean-Pierre.....	09/03/2020	JONES Brigitte.....	02/04/2020	NONIN épouse GANTEL Fabienne.....	20/05/2020	YAKOUN Lahoucine.....	25/04/2020
		KABUIKU Wumba.....	23/03/2020	PEREIRA veuve SOUSA FERNANDES Claudina.....	19/12/2019		



Informations CCAS

À VOS AGENDAS

Dimanche 04 octobre

GOÛTER D'AUTOMNE

Ouvert aux séniors limayens de 70 ans et plus pour un après-midi festif au sein de l'Espace culturel Christiane Faure, rue des Quatre Chemins. Inscription à compter du lundi 7 septembre jusqu'au samedi 26 septembre au CCAS.

**15h à 18h - Espace culturel
Christiane Faure**

Du 05 au 10 octobre

SEMAINE BLEUE MUNICIPALE

Le programme sera disponible à compter du 14 septembre auprès du CCAS. Des animations variées respectant les gestes barrières vous seront proposées tout au long de cette semaine spécifique.

PLAN CANICULE

Comme chaque année, la municipalité soucieuse de votre bien-être met en place des mesures spécifiques en application des textes législatifs concernant les risques naturels (canicule, grand froid...).

Vous pouvez demander votre inscription sur le registre nominatif du CCAS afin de pouvoir bénéficier gratuitement d'une intervention à domicile des services sociaux en cas de plan d'alerte ou d'urgence déclenché par le préfet.

Cette inscription est volontaire et ne peut être effectuée que par le bénéficiaire ou son représentant légal.

Conditions pour accéder à cette inscription :

- Être domicilié sur Limay ;
- Avoir 65 ans ou plus, ou 60 ans et plus et être reconnu inapte au travail ou être adulte handicapé.

VERANDAS - FERMETURES - STORES



Tél. : **01 30 92 92 34**

isofaps@wanadoo.fr

www.isofaps.fr

1, rue Farouille - 78520 LIMAY



ISOFAPS : une équipe à votre service depuis 25 ans dans le domaine des :

PORTES - FENÊTRES PVC/ALU

VOLETS ROULANTS et BATTANTS

STORES extérieurs et intérieurs

PORTES DE GARAGE - PORTAILS

VERANDAS - PERGOLAS

TRAITEMENT DES BOIS (Capricornes, Vrillettes)
ET DES CHAMPIGNONS LIGNIVORES (Mérules)